

ments sur lesquels les divergences se sont produites, chacun s'appuyant sur les considérations générales de M. Liger plus ou moins prises dans leur entier. Le dernier mot n'est donc pas dit. Pour ramener les interprétations à l'unité, il manque une preuve de fait, la mise au jour de restes évidemment romains, et comportant évidemment et nécessairement l'existence d'une ville et d'un port. Sur ou près la voie, à Beuzeville ou près Beuzeville, oui : M. Liger a raison. Mais il faut des fouilles pour faire dire de Crouciatonnum : Le voilà.

LEMARQUAND.



## HISTOIRE

DE LA

### PORCELAINE DE VALOGNES.



J'avais depuis longtemps l'intention de publier en un volume l'Histoire de la Porcelaine en Normandie. Après avoir parlé de la porcelaine tendre de Rouen en 1673, je m'occupai des Kaolins : celui d'Alençon (le 1<sup>er</sup> découvert en France), celui des Pieux (Manche) et enfin celui de la Grande Trappe de Mortagne. Je passai ensuite en revue les diverses manufactures de Porcelaine dure : Valognes, Caen, Bayeux et Isigny. Après bien des recherches, mon travail était à peu près terminé lorsque j'appris que la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux mettait au concours le sujet suivant : *Faire l'histoire de la céramique à Bayeux et dans sa région, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.* Je changeai tous mes projets et je me décidai à concourir. Je me mis à étudier les diverses fabriques de Poteries de l'arrondissement de Bayeux : Noron, Lison, etc. et avec mes chapitres sur la porcelaine de Bayeux et d'Isigny j'avais les éléments du concours. Je publiai alors : L'histoire du Kaolin d'Alençon, dans l'Annuaire de l'Association

Normande ; la Porcelaine de Caen, dans la Revue Normande et Percheronne ; le Kaolin de la Grande Trappe de Mortagne, dans le Cosmos ; et enfin la Porcelaine tendre de Rouen, dans la Revue Catholique de Normandie.

Dans l'histoire de la Céramique de Bayeux (1), je n'ai dit que quelques mots de la Manufacture de Porcelaine de Valognes, me réservant de le faire avec plus de détails et en y donnant la copie d'un document important qui bien qu'imprimé est devenu excessivement rare puisque l'on en connaît qu'un exemplaire.

Je suis heureux que la Société Archéologique de Valognes ait bien voulu publier mon travail. C'est du reste à elle de le faire, car elle ne peut se désintéresser de l'histoire de sa manufacture de Porcelaine.

Il y a encore plusieurs points douteux qu'il m'a été impossible d'éclaircir, malgré de nombreuses recherches ; mais je crois qu'il est difficile de le faire. Les Archives municipales et départementales sont bien moins riches pour la période de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIX<sup>e</sup>, que pour les époques antérieures. Bien des documents intéressants ont été détruits pendant la Révolution et c'est la cause des lacunes que l'on trouve si fréquemment quand on veut s'occuper de cette époque de notre histoire.

(1) Le Prix Létot, — Une médaille d'or de 200 francs m'a été décernée le 9 Juillet 1896, par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

La Manufacture de Valognes fut installée en 1792 ; les débuts furent les mêmes que pour celle de Caen, qui ouvrit ses portes quelques années après ; on commença par fabriquer de la faïence anglaise.

Le travail manquant à cette époque, cet établissement fut fondé par de riches propriétaires du pays qui voulaient, dit-on, venir en aide à la population ouvrière. Ils agissaient donc dans un but désintéressé, ne cherchant pas à faire rapporter de gros intérêts aux capitaux qu'ils engageaient, mais à fournir du travail aux ouvriers qui en manquaient. Le premier directeur choisi par les actionnaires fut M. Le Tellier de la Bertinière. Je n'ai pu rien savoir sur lui, si ce n'est qu'il devait être originaire de Bayeux.

Les débuts ne furent pas heureux, mais ce n'était pas par suite de l'imperfection des produits. Cela tenait à diverses causes ; d'abord le pays n'était pas assez calme pour donner beaucoup d'essor au commerce ; d'un autre côté, la faïence était passée de mode. Les nombreux arrivages de la Chine et du Japon avaient fait prendre goût à la porcelaine et les produits de Sèvres commençaient à pénétrer dans les riches habitations du Cotentin. Les actionnaires comprirent qu'il fallait abandonner la fabrication de la faïence et faire de la porcelaine. On comptait alors faire venir du kaolin tout préparé de St-Yrieix. M. Le Tellier de la Bertinière se retira et l'on s'occupait de faire venir un autre Directeur. Le choix se porta sur M. Le Masson, qui était alors maître tourneur de Paris. C'était un enfant du pays, il était né aux Pieux (Manche), en 1756. Il dût arriver en 1794

ou 1795 prendre la direction de la Manufacture. Deux notices (1) tout en rendant justice à l'habileté du Directeur prétendent qu'il ne put pas utiliser le kaolin des Pieux pour faire de la porcelaine et qu'il ne put en faire que des *Cazettes*. On sait que les *Cazettes* ou *Gazettes* sont des boîtes en terre dans lesquelles on enferme les faïences ou les porcelaines pour les mettre au four. M. Frédéric Langlois, fils de M. Joachim Langlois, que nous verrons bientôt diriger la Manufacture de Valognes, puis celle de Bayeux, prétendait aussi que c'était son père qui, le premier, avait pu faire de la porcelaine avec le kaolin des Pieux. C'est, je pense, M. Frédéric Langlois qui avait fourni des renseignements à MM. Villers et Blanchetière. Cette erreur s'explique par un sentiment de piété filiale qui pousse un fils à augmenter les mérites de son père. Je ne veux pas prétendre que M. J. Langlois fut un homme sans valeur, je l'ai prouvé en parlant de son habile direction ; mais je rends justice à M. Le Masson. Il n'est donc pas douteux que, dans ses voyages aux Pieux, où il venait voir ses parents, il avait découvert le kaolin et l'avait essayé bien avant de venir à Valognes comme directeur. Le rapport de Silvestre Jumelin prouve que, le 31 Octobre 1792, (an 1<sup>er</sup> de la République) M. Le Mas-

(1) Georges Villers. — Notice sur la Manufacture de porcelaine dure de Bayeux. Annuaire de l'association normande T. 23 (1857) p. 252 et suiv. — Blanchetière. — Visite à la Manufacture de porcelaine de Bayeux par les Membres de l'Association Normande, Annuaire de l'Association Normande, T. 43 (1877), p. 297 et suiv.

son reçut « *une récompense nationale de six cents livres pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la fabrication des poteries et des porcelaines avec les argiles de la Manche et notamment avec le kaolin de Valognes.* »

Ce rapport a une telle importance et il est tellement rare que j'en donne une copie à la fin de ce mémoire. En effet, on n'en connaît qu'un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque de la Manufacture nationale de Sèvres. En outre, cette bibliothèque en a une copie manuscrite faite par le regretté M. Riocreux, l'ancien conservateur.

Il est donc bien prouvé, pour moi, que M. Le Masson n'employa à Valognes que le kaolin des Pieux. C'était un avantage, car il revenait à un prix moins élevé que celui de Saint-Yrieix ; sans doute, la porcelaine qu'il formait était un peu moins blanche que celle de Limoges, mais cela est bien compensé par l'avantage qu'elle a d'aller au feu.

M. Le Masson obtint du Directoire la concession du Couvent des Cordeliers pour y établir sa manufacture. Ce lieu est aussi connu sous le nom du Gisors et quelques personnes donnent encore à la porcelaine de Valognes le nom de *Porcelaine du Gisors*.

Je trouve dans les *Ephémérides normandes* de M. Lange, que 9 Août 1458, Le Tellier, Baron de la Luthumière, fit donation aux Cordeliers, qui habitaient l'île de Saint-Marcou, d'un jardin fermé de murailles contenant 3 vergées, situé en la ville de Valognes.

Après en avoir joui pendant plus de quatre siècles,

ces religieux furent obligés de l'abandonner, chassés par la révolution. Les bâtiments conventuels étaient très convenables pour l'établissement d'une manufacture; de plus, les eaux très-limpides du Tremblay, petite rivière qui coulait à quelques mètres des ateliers, fournissaient toute l'eau nécessaire au lavage et à la préparation du kaolin.

Sous l'habile direction de M. Le Masson, on fabriqua de belle et bonne porcelaine. La manufacture devint donc très florissante et trouva facilement dans tout le pays environnant l'écoulement de ses produits. Cette prospérité ne fut pas de longue durée. La mort (1) vint frapper M. Le Masson, bien jeune encore et lorsque l'on pouvait lui prévoir encore de longues années d'existence.

La manufacture comptait des ouvriers habiles et intelligents, mais aucun n'avait les connaissances nécessaires pour en prendre la direction. Les actionnaires, pour ne pas perdre les capitaux engagés et pour donner du travail aux ouvriers, n'hésitèrent pas

(1) Voici son acte de décès : Extrait du registre des actes de l'état civil de la ville de Valognes pour l'année mil sept cent quatre-vingt-dix-sept 18 messidor an V (6 juillet).

Du dix-huit messidor an V, Jean-Thomas-Michel Le Masson, natif de la commune des Pieux, âgé de quarante et un ans, demeurant à Valognes, à la Manufacture de Porcelaine, est décédé de ce matin, d'après la déclaration des citoyens Joseph-Mathieu Capelle et Clément Didiot, tous deux domiciliés dans ladite commune. D'après laquelle déclaration j'ai constaté la vérité dudit décès conformément à la loi. Ce que les déclarants ont signé avec moi administrateur municipale (*sic*), après lecture. Ont signé : Capelle, Didiot et Sivard de Beaulieu.

à faire venir de Paris un nouveau directeur. Ce fut M. Edme-Louis Pelouze qui fut désigné. C'était un homme instruit, très-bon chimiste et qui avait toutes les qualités nécessaires pour diriger une manufacture de porcelaine; mais on prétend que l'originalité de son caractère fit que sa direction ne fut pas heureuse. Cette opinion m'a encore été affirmée par M. Frédéric Langlois. Comme c'est la seconde fois que ce nom se rencontre sous ma plume, je trouve nécessaire d'en dire quelques mots. Sous la direction de son père, M. Frédéric fut un des principaux peintres décorateurs de la manufacture, soit à Valognes, soit à Bayeux. Dans cette dernière ville, il fut le bras droit de sa mère, lorsqu'elle devint veuve. Un mariage qui n'eut pas l'assentiment de sa famille rompit ces liens et il dirigea successivement la Manufacture de porcelaine d'Isigny et celle de la Moncloa près Madrid (Espagne). Il revint en France et s'établit peintre de vitraux d'abord à Caen, puis à Valognes. Comme il habita longtemps cette ville, j'ai cru devoir en parler. Il a dû mourir à Sottevast ou à Bricquebec vers 1868. C'était un homme intelligent, peintre habile et je n'ai eu qu'à me louer des quelques rapports que j'ai eus avec lui.

La situation de la Manufacture de Valognes n'était pas brillante quand, à la fin de 1801, M. Joachim Langlois vint la visiter. Il avait éprouvé des revers de fortune et avait reçu en paiement d'un de ses créanciers des actions de la porcelaine de Valognes et il voulait se rendre compte de ce que cela pouvait valoir. C'était un homme distingué et qui avait prou-

vé qu'il pouvait remplir les postes les plus divers. M. J. Langlois (1) né à Lasson, (Calvados), avait été Président du Tribunal de Commerce de Caen et Maire de cette ville, pendant les temps difficiles de la Révolution. Après avoir examiné la situation, M. Langlois crut qu'il pouvait remonter la Manufacture. Il réunit les actionnaires, leur exposa ses projets. Il proposait d'aller passer quelques mois à la Manufacture de Sèvres pour étudier les diverses opérations de la fabrication et, à son retour, de prendre la direction de la porcelaine de Valognes. Les actionnaires, qui n'étaient pas aussi désintéressés qu'on a bien voulu le dire, voyant un espoir de sauver leurs capitaux, acceptèrent ses propositions.

Muni d'une lettre de recommandation de M. Costaz, Préfet de la Manche, pour M. Chaptal, alors ministre de l'intérieur, il partit pour Paris; sous de tels auspices il fut admirablement reçu à Sèvres par le savant M. Brongniart qui venait d'être nommé directeur. Il étudia dans tous ses détails la fabrication de la porcelaine et fit avec M. Josse, chimiste de la Manufacture, des expériences sur le kaolin des Pieux, dont il avait apporté des échantillons. Ces expériences con-

(1) Voici son acte de baptême : Aujourd'hui trente et unième jour de Juillet mil sept cent cinquante neuf, Nous, Jacques Mouchel, prestre curé de St-Pierre de Lasson, avons baptisé Pierre Joachim Langlois, né d'aujourd'hui en légitime mariage de Pierre Langlois et Marie-Madeleine Violette. Le nom lui a été donné par Joachim Lamoureux assisté de Anne Marage, présence de Jacques Longuet. Ont signé : Joachim Lamoureux, Anne Marage, J. Louguet et Mouchel.

firmèrent celles de M. Le Masson et prouvèrent l'excellente qualité de ce kaolin. Sans doute, il est un peu moins blanc que celui de Saint-Yrieix, mais il est plus résistant et a la précieuse propriété d'aller au feu. Laissons M. Langlois étudier à Sèvres la fabrication de la porcelaine et disons quelques mots de M. Pelouze. J'avais été étonné qu'étranger au pays il n'eut pas quitté Valognes quand il abandonna la direction de la Manufacture. M. Léopold Delisle a bien voulu m'apprendre qu'il fut nommé secrétaire de la Sous-Préfecture. C'est cette nomination qui fit que le célèbre chimiste, Théophile-Jules Pelouze, naquit à Valognes, le 26 Février 1807. Il était fils de Edme-Louis Pelouze et de Marie-Anne Le Bouffy. A cause de son intérêt pour la ville de Valognes, je pense que l'on me pardonnera cette digression.

Après quatre ou cinq mois de séjour à Sèvres où il avait bien employé son temps, M. Langlois revint à Valognes. Une nouvelle société fut fondée pour dix ans, par acte du 15 prairial, an X (3 juin 1802), avec M. Langlois comme directeur. Il se mit au travail avec ardeur et bientôt la manufacture fut très florissante. Ayant des goûts très artistiques, le nouveau directeur résolut de joindre à la fabrication des objets de ménage celle des Porcelaines de luxe. Il y eut jusqu'à douze peintres et doreurs dont quelques uns avaient travaillé à Sèvres et étaient de véritables artistes. Les deux plus habiles décorateurs dont on a conservé les noms étaient MM. Zwinger et Camus. Outre le personnel artistique, la manufacture em-

ployait 86 ouvriers et deux fours étaient en activité. La situation de Valognes était favorable aux transactions commerciales. D'un côté, l'éloignement de Paris faisait que tous les châteaux de la Manche achetaient les porcelaines de leur pays. On voyageait peu à cette époque. D'un autre côté, le voisinage de Cherbourg fournissait un important débouché. Les navires étrangers emportaient d'importants chargements des belles porcelaines de Valognes. On prétend qu'il n'était pas rare de voir sortir des ateliers des pièces de 800 francs.

Une importante exposition nationale des produits industriels eut lieu à Paris en 1805. La belle exhibition de M. Langlois lui valut une mention honorable avec les plus grands éloges du Jury.

Le kaolin des Pieux arrivait à Valognes tel qu'il sortait de la carrière dans un vaste terrain situé près de la route de Cherbourg ; c'est là qu'il subissait les diverses opérations du broyage, du nettoyage, du marchage et qu'il séjournait dans des cuves remplies d'eau. Il faut beaucoup de soins et un certain temps pour que les terres puissent être mises entre les mains des tourneurs.

Enfin arriva l'année 1812 et l'on se souvient que, le 4 Juin, la Société devait être dissoute. Il ne put y avoir entente entre les actionnaires et le directeur pour former une nouvelle société. Les opinions les plus diverses ont été émises. Il me paraît prouvé que si l'on fabriquait des porcelaines très belles à Valognes, tant au point de vue de la fabrication que du décor, la vente n'était pas assez rémunératrice, ce fut aussi

le sort de la manufacture de Caen, qui dut fermer ses portes après peu d'années d'existence.

Le savant administrateur de la Bibliothèque Nationale, M. Léopold Delisle, toujours si obligeant, a bien voulu me communiquer un important mémoire qui ne laisse aucun doute sur le peu d'entente entre les actionnaires et sur l'état précaire de la Manufacture.

Je ne trouve pas utile de donner copie de ce document ; je me bornerai à en dire quelques mots et à citer un passage. Voici son titre :

Mémoire pour M. Mariette de Wauville, propriétaire du tiers de l'ancienne manufacture de porcelaine de Valognes, contre M. Langlois, docteur-médecin, propriétaire d'une autre partie de cette manufacture.

Ce mémoire ne porte pas de date, mais il doit être de 1823 ou 1824, puisque M. Mariette de Wauville en appelle d'un jugement arbitral du 23 Juillet 1823. Je vois que la société fut formée pour dix ans par acte du 15 prairial, an 10 (3 juin 1802), entre MM. Lemarois, Langlois, Mariette et autres. Le 30 vendémiaire, an 13 (20 octobre 1804), il y eut une Assemblée générale des sociétaires où M. Mariette, nommé Commissaire, demandait en autres *d'amortir toute la dette et de maintenir le service avec les sommes dues à la manufacture et en vendant partie des 46,262 francs de porcelaine, alors en magasin, au prix de fabrique*. Il demandait en outre plus d'ordre dans la comptabilité et les comptes du caissier.

Je ne puis résister, à cause de son style, à donner un passage du rapport de M. Langlois, docteur-mé-

decin (1), du 16 août 1807, sur la situation au 1<sup>er</sup> janvier précédent. On y verra que la situation financière ne s'était pas améliorée.

« Le seul moyen d'apprécier justement la valeur  
» d'une entreprise commerciale et d'en comparer les  
» produits aux dépenses, la balance en plus ou en  
» moins est alors la vraie pierre de touche pour con-  
» naître la vérité qu'on a cherchée.

» Toute espèce de commerce qui ne s'alimente pas  
» par ses ventes et qui ne se soutient que par des  
» emprunts à intérêts est sûr de crouler.

» Dès qu'une manufacture remplit ses magasins,  
» sa marche est gênée et, sous peu, elle devient  
» comme Tantale et meurt de faim au milieu de ses  
» marchandises. Tel est l'état où se trouve notre ma-  
» nufacture.

» Une spéculation pareille n'est nullement faite  
» pour nous encourager. Les intérêts qui vous pèsent  
» sur le corps chaque jour davantage sont un vampire  
» qui vous ronge jus qu'aux os, et on a beau vouloir  
» les éteindre, c'est le tonneau des Danaïdes qu'on  
» veut remplir.

» Marchandises en magasin au premier Janvier	
» 1807, prise de fabrique. . . . .	88,626 fr. » c.
» Dû par comptes courants. . . . .	25,182 »

---

» Total. . . . . 113,808 fr. »

(1) Il ne faut confondre ce membre de la Société avec M. Joachim Langlois, chargé de la direction de la Manufacture.

Je n'insisterai pas davantage et je me bornerai en quelques mots à dire ce que devint la Manufacture.

M. Joachim Langlois, ne pouvant continuer puisqu'une nouvelle société ne s'organisait pas, songea à voler de ses propres ailes et, ne pouvant trouver de local à Valognes, il alla s'établir à Bayeux (1) dans l'ancien couvent des Bénédictines. Les malheurs de la manufacture de Valognes, le rendirent plus prudent et, peu à peu, il diminua puis abandonna tout à fait la production artistique pour se livrer à la fabrication des objets de ménage et surtout des ustensiles de chimie. La propriété d'aller au feu de sa porcelaine en assura le succès. Pendant quelques années, le kaolin continua d'arriver brut à Valognes, puis après la préparation, il était transporté à Bayeux. Bientôt, l'on trouva plus avantageux de le transporter par bateau jusqu'à Port-en-Bessin, qui n'est qu'à 9 kilomètres de Bayeux.

M. Langlois dirigea la manufacture jusqu'à sa mort (1830). Madame Langlois, femme très capable, continua. Après sa mort (1847), la fabrique fut vendue à M. Gosse, en 1849. Son fils, M. Paul Gosse, lui succéda en 1870 et mourut deux ans après. Sa veuve continua de diriger jusqu'en 1878, époque où elle vendit à MM. Morlent, qui, grâce à un outillage perfectionné ont pu maintenir la manufacture en pleine prospérité.

Bien que cela ait l'air de sortir du plan que je me

(1) En 1837, la charrue acheva de détruire les derniers vestiges du couvent des Cordeliers où fut, pendant 17 ans environ, la Manufacture de Valognes.

suis tracé, j'ai cru devoir dire quelques mots de Bayeux, qui n'est en quelque sorte que la continuation de la manufacture de Valognes.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails techniques des procédés de la préparation du kaolin et de la fabrication de la porcelaine, bien que je n'y sois pas étranger ; je tiens à rappeler que je désire faire un travail historique et non un manuel. Je me bornerai donc à citer les belles porcelaines de Valognes connues et à consacrer un chapitre au kaolin des Pieux.

Je commencerai la nomenclature des porcelaines de Valognes, par les sept grandes et belles statues conservées dans l'Eglise de Notre-Dame d'Alleaume, à Valognes. Elles ont été exécutées en kaolin des Pieux, par Moreau, de Valognes, en 1806 (1). Elles sont en porcelaine blanche et sont de deux morceaux, sauf Saint Pierre qui est en trois pièces ; les points de jonction sont au-dessus des genoux et au-dessous des bras, pour St Pierre.

Deux de ces statues sont placées près du maître autel, du côté de l'Evangile :

1° Saint-Martin (hauteur 1 m. 50), revêtu d'une chappe et mitré, bénit de la main droite et tient sa crosse de l'autre ;

2° Saint-Joseph (hauteur 1 m. 50) porte sur son

(1) Voir Notice historique sur la Chapelle de Notre-Dame de la Victoire, sise en la paroisse de N.-D. d'Alleaume, par M. l'Abbé J.-L. Adam, Valognes, 1891, in-8°, ornée de 9 gravures, p. 44 et 45.

bras droit l'enfant Jésus qui lui tire la barbe ; de la main gauche, il tient un long bâton. C'est une œuvre des plus remarquables comme posé et comme expression.

Du côté de l'Epître et faisant pendant aux deux premières :

3° Sainte Geneviève (hauteur 1 m. 45), tenant une houlette ; la tête et la partie supérieure laissent à désirer ; la robe et ses plis sont bien modelés ;

4° Saint-Pierre (hauteur 1 m. 45) élève vers le ciel ses mains jointes qui tiennent les clés.

5° Notre-Dame d'Alleaume (hauteur 1 m. 40) a la main droite élevée vers le ciel qu'elle regarde. Cette statue et la suivante se faisaient autrefois face dans le grand arc de l'Eglise ; elles n'y sont plus ;

6° Sainte-Magdeleine (hauteur 1 m. 40) retient sa robe de la main gauche et, de l'autre, elle s'essuie avec un mouchoir. La pose est très gracieuse et toute son attitude exprime bien la douleur et le repentir. C'est avec Saint-Joseph les deux plus belles œuvres de Moreau ;

7° Saint-Maur (hauteur 1 m. 20), second patron de la paroisse. Cette statue, qui n'était heureusement pas la plus remarquable, est brisée dans sa partie inférieure.

Je possède de très belles photographies des statues d'Alleaume, que M. le Chanoine Douville, Archiprêtre d'Avranches, a bien voulu faire pour moi.

Ces statues sont doublées à l'intérieur de terre à potier, rouge ocre. On a dû le faire pour donner plus de solidité et par raison d'économie. Le kaolin, à

cause des multiples opérations de sa préparation, revient à un prix plus élevé que l'argile employée pour les poteries.

L'Hôtel-de-Ville de Valognes conserve deux pièces intéressantes : Un médaillon de Louis XVI de six centimètres de diamètre, et un plat.

C'est sur ce plat que l'on présenta les Clefs de la Ville à Napoléon I<sup>er</sup>, lors de son passage à Valognes, le 26 Mai 1811 (1).

En haut, on lit cette devise :

*Rien ne résiste à ses armées*

*Tout cède à son génie.*

Au-dessous, deux anges portant une couronne d'étoiles. Au centre, le profil de l'empereur couronné de lauriers et, de chaque côté, les armoiries impériales de France et d'Autriche. Deux cornes d'abondance en dessous et, enfin, dans le marli : *Manufacture de Porcelaine de Valognes*. Tout le décor est en or. Diamètre, 29 centimètres.

Deux beaux vases brun jaune, ornés de grisailles, genre Greuze, peints par M<sup>lle</sup> Agathe Langlois, (fille du dernier directeur de la Manufacture de Valognes) devenue plus tard M<sup>me</sup> Le Cavelier, ont été achetés par M. G. Villers pour les placer dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Bayeux.

M. Gustave Le Cavelier, de Caen, possède deux beaux vases *Medicis* décorés de sujets familiers peints en camaïeu brun ; socles marbrés, pieds dorés.

(1) Il a dû, dit-on, servir au même usage quand Napoléon III visita Valognes.

Madame Clamorgan, de Valognes, conserve plusieurs pièces :

1<sup>o</sup> Une corbeille basse, non décorée, pour milieu de table ; elle est entièrement à jour avec un plateau de 30 centimètres de diamètre entouré d'une bordure également ajourée comme la corbeille ;

2<sup>o</sup> Une autre corbeille à fruits, à jours, montée sur un pied ;

3<sup>o</sup> Un petit saladier blanc, évasé, sur pied élevé avec guirlande de perles ;

4<sup>o</sup> Une tasse à bouillon avec sa soucoupe et son couvercle ; cette jolie pièce est dorée et ornée de guirlandes de perles plusieurs fois répétées. Les anses sont formées d'un buste de femme avec un diadème droit. Elles sont réunies à la tasse par deux ailes. La marque *Porcelaine de Valognes* est inscrite en rouge sous la tasse.

Madame Gallemand, de Valognes, possède plusieurs pièces décorées en barbeau. Ce décor, que presque toutes les Manufactures de porcelaine ont exécuté au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, est trop connu pour que je le décrive.

1<sup>o</sup> Un service à dessert, composé d'assiettes et de compotiers. Ils sont bas, sans pied, légèrement évasés et à côtes ;

2<sup>o</sup> Un service à café, composé d'une cafetière, d'un sucrier et de quelques tasses forme empire.

Les tasses sont de la forme dite *carrées*. Cette expression assez impropre, [suivant moi, indique des tasses cylindriques dont le diamètre égale la hauteur.

Plusieurs [pièces de cet intéressant service en

barbeau portent la marque en brun rouge

*M<sup>re</sup> de Valognes*

J'avais toujours entendu prétendre que la Manufacture de Valognes n'avait pas de marque. Les pièces que je viens de citer appartenant à Mesdames Clamorgan et Gallemmand prouvent que quelques unes l'ont été. Dans la collection de M. Rochette de Lempdes, deux pièces sont marquées d'un V en bleu sous couverte. Doit-on y voir une marque indiquant Valognes ou est-ce simplement l'initiale d'un décorateur (1). Plusieurs pièces ont des lettres dans la pâte ; les tourneurs les faisaient souvent pour que l'on puisse leur payer les pièces faites par eux. Le plat de l'Hôtel-de-Ville de Valognes est marqué d'une croix dans la pâte. On prétend que l'on marquait ainsi un certain nombre de pièces dans chaque cuisson pour appeler la protection divine et obtenir de bons résultats.

M. le Baron de Montrond, qui habite Versailles, possède quelques tasses de la Manufacture de Valognes.

Je terminerai cette nomenclature par la description des Porcelaines de Valognes de la belle collection de M. Rochette de Lempdes.

Un service à café très complet, composé de douze tasses à café et leurs soucoupes ; une cafetière de 12 tasses ; une autre de 6 tasses, un sucrier et un crémier. Les pièces principales sont ornées de cor-

(1) Les inscriptions en or que l'on trouve sous quelques pièces, sont évidemment des signatures de décorateurs.

dons de perles ; les boutons des couvercles figurent des dauphins, les becs des cafetières sont formés par des chevaux marins ; décor en or style grec. Chaque tasse porte une ornementation différente ; la soucoupe est assortie à la tasse.

Nous trouvons dans les décors, dit M. de Lempdes, des méandres grecs où les ors mats et brunis sont artistement combinés sur les blancs réservés. On trouve sur d'autres pièces des chevaux marins, des amours, des centaures, des mercures. On voit aussi des têtes de style greco-romain, vues de face ou de profil.

Deux tasses seulement font exception à la règle de l'époque :

L'une porte deux têtes vues de trois quarts : la première avec une longue barbe, non modelée à l'antique, et l'autre tête, ornée d'une longue paire de moustaches.

La seconde présente parmi d'autres décors une renommée appuyée sur un cartouche ovale sous lequel on voit un amour ayant l'air de se dérober. Ce cartouche porte, en or bruni sur fond or mat, une inscription en lettres microscopiques dont malheureusement une partie est effacée et remplacée par des points ; peut-être quelque érudit trouvera-t-il à la compléter :

*Ce..... mon jardin sont des fleurs, les orties sont ôtées.*

Dans la même collection, on doit signaler des tasses décor polychrome dont la plupart ont leurs soucoupes.

1° Une tasse et soucoupe rouge feu, à reflet métallique, dans le genre des faïences hispano-arabes. Elle est décorée d'arabesques en or ;

2° Une tasse et soucoupe fond blanc, décorées de guirlandes polychrômes d'une très-grande délicatesse, dans le genre des dessins des faïences de Moustiers ;

3° Une tasse et soucoupe fond blanc, ornées d'un petit paysage d'une grande finesse d'exécution, représentant une basse-cour. Ce petit paysage est en camaïeu pourpre ;

4° Une tasse et soucoupe fond crème, ornées d'arabesques en or, d'une grande finesse ;

5° Une tasse et soucoupe fond rose de Sèvres avec médaillon blanc, sur lequel est peint un centaure en grisaille ;

6° Une tasse et soucoupe d'un aspect très original, fond crème mêlé de sable d'or, décorées d'arabesques en or ;

7° Une soucoupe dépareillée, fond bleu (dans le genre du bleu de Sèvres), avec rehauts d'or, ornée d'un médaillon blanc, sur lequel on voit un sujet de chasse. Ce médaillon fort bien traité est une vraie miniature.

Pour conclure, on peut dire que toutes les porcelaines de Valognes ont les formes de l'empire ; les tasses sont celles dites *carrées*. Les cordons de perles en relief, blancs ou dorés, se rencontrent sur un grand nombre de pièces. On leur a souvent reproché d'abuser des décorations en or, mais ils sont si bien traités et l'on a su en tirer si bon parti en laissant

certaines parties mates et d'autres brunies, que l'on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre. L'intérieur de quelques tasses est complètement doré.

Pour réunir tous les documents nécessaires, j'ai dû frapper à bien des portes, et je tiens à exprimer ma reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu m'aider. J'en oublierai sans doute, car il y a bien longtemps que j'ai commencé à faire des recherches sur les manufactures de porcelaine en Normandie. Je citerai donc M. Léopold Delisle, Membre de l'Institut, M. l'abbé Douville, archiprêtre d'Avranches, M. l'abbé Adam, chapelain des Augustines, M. Rochette de Lempdes, Mesdames Clamorgan et Gallemand et mon beau-frère, M. le Baron de Beausse.

Ce mémoire sera terminé par une notice sur le kaolin des Pieux et par la reproduction du rapport de Silvestre Jumelin, auquel j'ajouterai quelques mots sur l'auteur.

R. DE BRÉBISSON.

